

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 9 décembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'invoque le Règlement à propos d'une question de nature urgente. Comme le vérificateur général a maintenant confirmé ce que nombre d'entre nous soupçonnons depuis longtemps soit que le gouvernement a fait du Parlement tout simplement une grosse machine à enregistrer, je propose, appuyé par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn):

Que le gouvernement adopte d'urgence les recommandations du vérificateur général, qu'il cesse de créer des sociétés de la Couronne et de rescaper des sociétés en voie de faillite avant que les contribuables ne se révoltent et refusent de fournir les ressources nécessaires.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA COMPTABILITÉ DE CN MARINE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, étant donné que le vérificateur général signale l'urgence d'améliorer la comptabilité de CN Marine et qu'il s'inquiète des piètres dispositions pour assurer la vérification, ce qui fait que le gouvernement n'a aucun contrôle sur les fonds dépensés pour subventionner les services de traversiers de la côte est, je propose, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que, comme première démarche concrète pour dissiper l'inquiétude du vérificateur général, le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour nommer le vérificateur général covérificateur de CN Marine.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA SANTÉ

LE TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE CHEZ LES AUTOCHTONES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, depuis quelque temps déjà, les Indiens cris du Québec se livrent à des intrigues de couloir afin d'amener le gouvernement fédéral à inviter l'Organisation mondiale de la santé à examiner les problèmes de santé des autochtones du Canada. Ils ont récemment obtenu l'appui du rédacteur en chef du *Canadian Journal of Public Health* pour qui ce recours international est peut-être le seul moyen de faire baisser, par exemple, les taux renversants de mortalité infantile chez les autochtones, que l'on dit plus élevés qu'en Indonésie ou au Nigeria. Je propose donc, avec l'appui du député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que le gouvernement mette son orgueil dans sa poche et autorise l'Organisation mondiale de la santé à enquêter sur le taux de mortalité inacceptable des autochtones, sinon, que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en donne les raisons à la Chambre et dise ce que le gouvernement se propose de faire pour remédier à la situation socio-économique qui exige une telle étude.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

• (1410)

LA CONSTRUCTION NAVALE

LA CONSTRUCTION D'UNE CALE SÈCHE EN ONTARIO

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, les gouvernements fédéral et ontarien ont conclu une entente en vue de fournir une aide financière pour la construction d'une nouvelle cale sèche de 1300 pieds en Ontario. Comme la décision a été prise il y a longtemps d'aménager cette cale sèche aux chantiers navals de Collingwood, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le gouvernement fédéral réalise sa promesse et dégage les crédits auxquels il a consenti car l'aménagement de la cale sèche permettra de créer, dans le domaine de la réparation de bateaux, des emplois dont cette région a grandement besoin et qui contribueront à redresser notre économie.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.